

Discussion sur le texte de Raymond Lemieux

La pratique religieuse des Québécois au XIX^e siècle

Serge Gagnon :

Je me demande encore s'il y a vraiment reprise de la pratique religieuse après 1840, c'est-à-dire un retour du religieux par rapport à une époque antérieure. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un processus très long de christianisation dans les campagnes, à l'époque où le Québec est à 80 % rural. N'y a-t-il pas eu alors une généralisation de la pratique grâce à la présence d'un prêtre résident dans chaque paroisse, pour chaque territoire ou chaque communauté. Je doute qu'on puisse faire la comparaison avec le *revival* américain ?

Dans les années 1840, s'opère la réforme du liguorisme qui n'est probablement pas un retour à une pratique pascale plus ou moins unanime. L'évêque de Québec, disons en 1808, constate à propos de la ville de Québec : « il y a 5 000 communicants. À Pâques il y en a 4 000 qui se sont présentés et il y en a 2 500 qui ont fait leur Pâques » donc qui ont communié. Et Mgr Plessis se dit ou bien les confesseurs sont très sévères ou bien nos peuples sont très vicieux. En fait, le délai d'absolution était généralisé. Mais dans les années 1840-1850, se développe une nouvelle stratégie pastorale qui vise à pardonner à tous ceux qui se présentent contrairement aux années antérieures. Faut-il alors parler d'une nouvelle ferveur religieuse ou n'est-ce pas plutôt une nouvelle stratégie de christianisation ?

*Le contrôle social de l'Église catholique québécoise
et les résistances des laïcs*

Fernand Dumont :

Autour des années 1840, et avec la Confédération aussi, apparaît une dissociation entre ce que j'appelle la nation politique et la nation culturelle. À cause des divisions de pouvoirs, l'Église, qui monopolise l'éducation et l'assistance sociale, bénéficie d'un terrain extrêmement favorable du côté de la nation culturelle. Ce n'est pas simplement la base du pouvoir de l'Église, c'est un instrument par excellence du contrôle social. On est obligé de s'interroger sur la nature et la portée de ce contrôle social. Or, nous avons des indices, malheureusement pas très nombreux, de la résistance sous-jacente à ce contrôle social. Nous avons des indices qu'il y a toujours eu des incroyants et, très probablement dans le peuple, des gens qui, en surface, épousaient cette orthodoxie, mais qui, en réalité, en étaient fort loin. On a les témoignages de Vadeboncœur dans *La ligne du risque* où se trouve très bien décrit le climat de l'époque. D'une part, le contrôle social s'exerce dans les moindres détails, évidemment par le système de l'éducation, de l'assistance sociale, etc. D'autre part, des pratiques en complète contradiction avec ce visage officiel se manifestent. Vadeboncœur dit à peu près ceci : la liberté qui est contrôlée par en haut trouve à se libérer par en bas comme une fille du trottoir. L'image est un peu forte, mais elle décrit probablement assez bien la situation. On peut soupçonner qu'il y a eu ici pendant très longtemps un contrôle social qui n'a pas atteint, dans bien des cas, le fond des consciences et même les comportements. De sorte que, depuis 1960, on n'assiste pas à une nouvelle orientation, mais, pour une large part, à la levée de la censure, comme dirait un psychanalyste. Par conséquent, ce qui était auparavant contrôlé, caché, dissimulé est monté en surface. De plus, j'ai l'impression que le contrôle social ne s'est pas simplement effectué par l'institution, mais également par la persistance de coutumes et de traditions qui ont été mêlées à la foi officiellement définie. Cette levée du contrôle social et de la censure se conjugue à la destruction relativement récente, même en ville, de coutumes et de traditions qui ont eu la vie longue pour des raisons qu'on peut

parfaitement expliquer par certains traits originaux de notre histoire. La prolifération du croire actuellement n'est pas seulement la résultante de la levée de la référence à l'institution. C'est la liquidation des coutumes et des traditions qu'on voit ici parfaitement dans la crise extraordinaire de la famille qui dépasse tout ce qu'on constate dans d'autres sociétés occidentales. Voilà comment j'essaierais d'expliquer ce processus de sécularisation dans ce qu'il a eu ici de relativement singulier au Québec.



Raymond Lemieux :

Il est difficile de documenter empiriquement cet éclatement en ce qui concerne la prolifération du croire autrefois, comme on peut le faire aujourd'hui. Néanmoins, il y a beaucoup d'indicateurs dont ces efforts de restauration constants que l'institution ecclésiastique elle-même entreprend de façon récurrente pendant toute cette période. Parce que, constamment, le contrôle échappe, dans les milieux populaires par exemple.



Fernand Dumont :

Mais le contrôle du curé, de quelle espèce était-il ? On a quelques monographies là-dessus et on a d'autres indications qui sont très claires. On sait que, jusque dans les années 1930 dans le diocèse de Québec, et plus longtemps ailleurs, les prêtres recevaient une formation théologique déficiente. Le curé impose pour une large part ce qui lui vient de sa formation familiale. Vous avez là une espèce de culture qui, indépendamment de ce que formule officiellement l'institution, devrait être étudiée comme telle.